



ARRÊTÉ N° 2026_185
04520260914326

La Présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.313-4, L.452-35 et L.452-36,

Vu les déclarations de création et de vacance d'emploi de catégorie A, B et C transmises au centre de gestion par les collectivités et établissements publics du département du Loiret

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexe qui comporte 122 déclarations, établies du 07/09/2026 au 11/09/2026 :

Déclarations portant sur un grade de catégorie A :	Déclarations portant sur un grade de catégorie B :	Déclarations portant sur un grade de catégorie C :
21	16	89

Article 2 :

Le directeur du Centre de gestion du Loiret est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le préfet du Loiret. La présidente du centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés »



Fait à ORLEANS le 15/09/2026


Pour la présidente et par délégation,
Monsieur Jean-Michel PELLE,
Vice-président du CDG45

N° de déclaration / collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvrert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V045260909000315001	Educateur de jeunes enfants, Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/09/2026	01/11/2026
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CLERY DU BETZ ET DE L'OUANNE	Educateur de jeunes enfants (h/f) <i>Educateur de jeunes enfants (H/F) Multi accueil de Château-Renard – Loiret ☺ Temps complet – 37 h hebdomadaires Poste permanent – recrutement statutaire ou contractuel ☞ Catégorie A – cadre d'emplois des Educateurs de jeunes enfants ☞ Poste à pourvoir à compter du 1er novembre 2026</i> Avec offre O045260909000315https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260909000315-educateur-jeunes-enfants					
V045260910000246001	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	10/09/2026	11/10/2026
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LOGES	Agent d'accueil et d'entretien (H/F) Equipement aquatique <i>Agent d'accueil et d'entretien H/FCadre d'emplois des Agents techniques territoriaux – Catégorie CEPCI regroupant 20 communes et 43 5000 habitantsLe service « équipements aquatiques » est composé de deux piscines, une à JARGEAU et une autre à CHATEAUNEUF-SUR-LOIRESou l'autorité hiérarchique du Responsable des équipements aquatiques, vous serez chargé(e) de l'accueil et de l'entretien de la piscine intercommunale.</i> Avec offre O045260910000246https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260910000246-agent-accueil-entretien					
V045260910000424001	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	10/09/2026	01/11/2026
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LOGES	Agent d'accueil et d'entretien (H/F) Equipement aquatique <i>Agent d'accueil et d'entretien H/FCadre d'emplois des Agents techniques territoriaux – Catégorie CEPCI regroupant 20 communes et 43 5000 habitantsLe service « équipements aquatiques » est composé de deux piscines, une à JARGEAU et une autre à CHATEAUNEUF-SUR-LOIRESou l'autorité hiérarchique du Responsable des équipements aquatiques, vous serez chargé(e) de l'accueil et de l'entretien de la piscine intercommunale.</i> Avec offre O045260910000424https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260910000424-agent-accueil-entretien					
V045260911001028001	Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint administratif, Rédacteur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	11/09/2026	11/10/2026
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LOGES	Instructeur Autorisation Droits des Sols H/F Urbanisme <i>INSTRUCTEUR AUTORISATION DROITS DES SOLS (H/F)Catégorie B ou C Poste à pourvoir 1er septembre, par voie statutaire, de détachement ou contractuelle</i>					

Envoyé en préfecture le 15/09/2026

Reçu en préfecture le 15/09/2026

Publié le 15/09/2026

ID : 045-284500261-20260915-ARR2026_185-AR

Berger Levrault

	Sans offrePas d'offre associée	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	09/09/2026	09/10/2026
V045260909000461001	Agent de maîtrise principal, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe, Agent de maîtrise					
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS-GATINAIS	Responsable cuisine Gestion de sites HANQUART Pascal					
	Sans offrePas d'offre associée					
V045260910000129001	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	15h10	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	10/09/2026	10/10/2026
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS-GATINAIS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) enfance education -					
	Sans offrePas d'offre associée					
V045260910000527001	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	31h02	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	10/09/2026	10/10/2026
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS-GATINAIS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) enfance education - Emie PERRUCHET					
	Sans offrePas d'offre associée					
V045260909000898001	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	7h00	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	09/09/2026	09/10/2026
COMMUNE D'AMILLY	Professeur de Saxophone VCREC Professeuse de saxophone					
	Sans offrePas d'offre associée					
V045260910001284001	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	10/09/2026	10/10/2026
COMMUNE D'AMILLY	Animateur périscolaire Animateur périscolaire					
	Sans offrePas d'offre associée					

V045260909000027001 COMMUNE D'INGRE	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/09/2026	09/10/2026
	Agent polyvalent Culture et vie associative <i>Agent polyvalent culture</i> Sans offrePas d'offre associée					
V045260909000122001 COMMUNE D'INGRE	Agent de maîtrise principal, Agent de maîtrise	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/09/2026	09/10/2026
	Agent polyvalent (h/f) Culture et vie associative <i>Agent polyvalent service culture</i> Sans offre O045260722000641https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260722000641-agent-polyvalent					
V045260908000961001 COMMUNE D'OLIVET	Adjoint du patrimoine	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	08/09/2026	01/03/2027
	Agent de bibliothèque - Jeunesse <i>Agent de bibliothèque - Jeunesse</i> Sans offrePas d'offre associée					
V045260908000979001 COMMUNE D'OLIVET	Rédacteur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	08/09/2026	27/02/2027
	Chargé de communication CABINET MAIRE COM DEMOCRATIE-IC <i>Chargé de communication</i> Sans offrePas d'offre associée					
V045260908000998001 COMMUNE D'OLIVET	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	08/09/2026	06/02/2027
	Livreur de repas à domicile PCSS-Centre Communal d'Action Sociale <i>Livreur de repas à domicile</i> Sans offrePas d'offre associée					
V045260908001012001 COMMUNE D'OLIVET	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	08/09/2026	12/02/2027
	Agent d'accueil, d'entretien et de gardiennage PCSS-SBE-Entretien et gardiennage des équipements couverts					

Envoyé en préfecture le 15/09/2026

Reçu en préfecture le 15/09/2026

Publié le

ID : 045-284500261-20260915-ARR2026_185-AR



Agent d'accueil, d'entretien et de gardiennage des gymnases Sans offrePas d'offre associée						
V045260908001038001	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	31h30	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	08/09/2026	22/02/2027
COMMUNE D'OLIVET	Agent d'animation périscolaire PEC-EJ-GS-Val					
	Agent d'animation périscolaire Sans offrePas d'offre associée					
V045260908001225001	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	17h00	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	08/09/2026	17/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS	gardien gardien logé résidence des aînés Sans offrePas d'offre associée					
V045260909001249001	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/09/2026	12/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM (h/f) ATSEM (H/F) Avec offre O045260909001249https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260909001249-atsem					
V045260909001297001	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	10/09/2026	08/11/2026
COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM (h/f) ATSEM (H/F) Avec offre O045260909001297https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260909001297-atsem					
V045260909001307001	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/09/2026	12/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM (h/f) ATSEM (H/F) Avec offre O045260909001307https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260909001307-atsem					

V045260909001307002	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/09/2026	12/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM (h/f) ATSEM (H/F) Avec offre O045260909001307https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260909001307-atsem					
V045260909001331001	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/09/2026	12/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM (h/f) ATSEM (H/F) Sans offrePas d'offre associée					
V045260909001331002	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/09/2026	12/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM (h/f) ATSEM (H/F) Sans offrePas d'offre associée					
V045260909001331003	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/09/2026	12/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM (h/f) ATSEM (H/F) Sans offrePas d'offre associée					
V045260909001331004	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/09/2026	12/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM (h/f) ATSEM (H/F) Sans offrePas d'offre associée					
V045260909001331005	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/09/2026	12/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM (h/f) ATSEM (H/F) Sans offrePas d'offre associée					

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le 15/09/2026
ID : 045-284500261-20260915-ARR2026_185-AR



COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM principal de 1ère classe	une mobilité interne au sein de la collectivité	Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique		
	ATSEM (h/f) ATSEM (H/F) Sans offrePas d'offre associée				
V0452609090001331006 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	35h00	09/09/2026 12/10/2026
	ATSEM (h/f) ATSEM (H/F) Sans offrePas d'offre associée				
V0452609090001331007 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	35h00	09/09/2026 12/10/2026
	ATSEM (h/f) ATSEM (H/F) Sans offrePas d'offre associée				
V0452609090001331008 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	35h00	09/09/2026 12/10/2026
	ATSEM (h/f) ATSEM (H/F) Sans offrePas d'offre associée				
V0452609090001331009 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	35h00	09/09/2026 12/10/2026
	ATSEM (h/f) ATSEM (H/F) Sans offrePas d'offre associée				
V0452609090001331010 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	35h00	09/09/2026 12/10/2026
	ATSEM (h/f) ATSEM (H/F) Sans offrePas d'offre associée				

COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM (h/f) ATSEM (H/F) Sans offrePas d'offre associée	au sein de la collectivité		code général de la fonction publique	
V045260909001331011	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	12/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM (h/f) ATSEM (H/F) Sans offrePas d'offre associée				
V045260909001331012	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	12/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM (h/f) ATSEM (H/F) Sans offrePas d'offre associée				
V045260909001331013	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	12/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM (h/f) ATSEM (H/F) Sans offrePas d'offre associée				
V045260909001331014	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	12/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM (h/f) ATSEM (H/F) Sans offrePas d'offre associée				
V045260909001331015	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	12/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS					



		collectivité	publique		
V0452609090001377001 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM (h/f) <i>ATSEM (H/F)</i> Sans offrePas d'offre associée				
	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe, Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/01/2027
	Coordonnateur ACM (h/f) <i>Coordonnateur ACM (h/f)</i> Avec offre O0452609090001377https://www.emploi-territorial.fr/offre/o0452609090001377-coordonnateur-acm				
	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	12/10/2026
V0452609090001388002 COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien des écoles (H/F) <i>Agent d'entretien des écoles (H/F)</i> Sans offrePas d'offre associée				
	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	12/10/2026
	Agent d'entretien des écoles (H/F) <i>Agent d'entretien des écoles (H/F)</i> Sans offrePas d'offre associée				
	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	12/10/2026
V0452609090001388003 COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien des écoles (H/F) <i>Agent d'entretien des écoles (H/F)</i> Sans offrePas d'offre associée				
	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	12/10/2026
	Agent d'entretien des écoles (H/F) <i>Agent d'entretien des écoles (H/F)</i> Sans offrePas d'offre associée				
	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	12/10/2026
V0452609090001388004	Agent d'entretien des écoles (H/F) <i>Agent d'entretien des écoles (H/F)</i> Sans offrePas d'offre associée				
	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe,	Poste vacant suite à une mobilité interne	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du	12/10/2026

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le 16/09/2026
ID : 045-284500261-20260915-ARR2026_185-AR



COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique principal de 1ère classe	au sein de la collectivité		code général de la fonction publique	
	Agent d'entretien des écoles (H/F) <i>Agent d'entretien des écoles (H/F)</i> Sans offrePas d'offre associée				
V045260909001388005	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	12/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien des écoles (H/F) <i>Agent d'entretien des écoles (H/F)</i> Sans offrePas d'offre associée				
V045260909001388006	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	12/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien des écoles (H/F) <i>Agent d'entretien des écoles (H/F)</i> Sans offrePas d'offre associée				
V045260909001388007	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	12/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien des écoles (H/F) <i>Agent d'entretien des écoles (H/F)</i> Sans offrePas d'offre associée				
V045260909001388008	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	12/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien des écoles (H/F) <i>Agent d'entretien des écoles (H/F)</i> Sans offrePas d'offre associée				
V045260909001388009	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	12/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien des écoles (H/F) <i>Agent d'entretien des écoles (H/F)</i> Sans offrePas d'offre associée				

	classe	collectivité	publique		
V0452609090001388010	Agent d'entretien des écoles (H/F) <i>Agent d'entretien des écoles (H/F)</i> Sans offrePas d'offre associée				
	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/09/2026	12/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien des écoles (H/F) <i>Agent d'entretien des écoles (H/F)</i> Sans offrePas d'offre associée				
V0452609090001388011	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/09/2026	12/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien des écoles (H/F) <i>Agent d'entretien des écoles (H/F)</i> Sans offrePas d'offre associée				
V0452609090001388012	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/09/2026	12/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien des écoles (H/F) <i>Agent d'entretien des écoles (H/F)</i> Sans offrePas d'offre associée				
V0452609090001388013	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/09/2026	12/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien des écoles (H/F) <i>Agent d'entretien des écoles (H/F)</i> Sans offrePas d'offre associée				
V0452609090001388014	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/09/2026	12/10/2026
COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien des écoles (H/F) <i>Agent d'entretien des écoles (H/F)</i> Sans offrePas d'offre associée				



	Agent d'entretien des écoles (H/F) <i>Agent d'entretien des écoles (H/F)</i> Sans offrePas d'offre associée									
V0452609090001388015	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/09/2026	12/10/2026				
COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien des écoles (H/F) <i>Agent d'entretien des écoles (H/F)</i> Sans offrePas d'offre associée									
V045260910000673001	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	10/09/2026	01/11/2026				
COMMUNE D'ORLEANS	Agent de sécurité SSIAP H/F <i>ac</i> Sans offre O045260603000760https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260603000760-agent-ssiap									
V045260910000809001	Attaché, Attaché principal	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	10/09/2026	10/10/2026				
COMMUNE D'ORLEANS	CHARGE DE COMMUNICATION (h/f) <i>Chargé de communication (H/F)</i> Sans offrePas d'offre associée									
V045260910001078001	Ingénieur, Ingénieur hors classe, Ingénieur principal, Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	10/09/2026	01/11/2026				
COMMUNE D'ORLEANS	Responsable du pôle Est - instructeur superviseur (h/f) <i>Responsable du pôle Est - instructeur superviseur H/F</i> Avec offre O045260910001078https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260910001078-responsable-pole-est-instructeur-superviseur									
V045260911000397001	Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	11/09/2026	01/12/2026				
COMMUNE D'ORLEANS	Responsable du pôle sécurité_accueil									

Envoyé en préfecture le 15/09/2026

Reçu en préfecture le 15/09/2026

Publié le

ID : 045-284500261-20260915-ARR2026_185-AR

Berger Levrault

CDG FPT du Loiret

20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tél. : 0238758545

Responsable du pôle sécurité_accueil Sans offrePas d'offre associée						
V045260911000622001	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	11/09/2026	01/12/2026
COMMUNE D'ORLEANS	adjoint de surveillance polyvalent <i>adjoint de surveillance polyvalent</i> Sans offrePas d'offre associée					
V045260908001424001	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	08/09/2026	08/10/2026
COMMUNE D'ORMES	Agent d'entretien des espaces verts (h/f) technique <i>Missions principales : •Entretien des espaces verts, des pelouses et des terrains de sport. •Préparation de sols, plantations. •Création et maintenance d'arrosage automatique. •Taille de végétaux. •Travaux de production horticole. Missions obligatoires de l'agent : •Astreinte pour la surveillance de serres (période estivale)Compétences professionnelles : •Expérience similaire souhaitée •Titulaire d'un C.A.P. ou d'un B.E.P. (ou équivalent) en espaces verts. •Titulaire du permis de conduire VL (obligatoire), PL et CACES apprécié. Qualités •Disponibilité •Capacité à travailler seul et en équipe •Discrétion, motivation, rigueur</i> Avec offre O045260908001424https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260908001424-agent-entretien-espaces-verts					
V045260908001424002	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	08/09/2026	08/10/2026
COMMUNE D'ORMES	Agent d'entretien des espaces verts (h/f) technique <i>Missions principales : •Entretien des espaces verts, des pelouses et des terrains de sport. •Préparation de sols, plantations. •Création et maintenance d'arrosage automatique. •Taille de végétaux. •Travaux de production horticole. Missions obligatoires de l'agent : •Astreinte pour la surveillance de serres (période estivale)Compétences professionnelles : •Expérience similaire souhaitée •Titulaire d'un C.A.P. ou d'un B.E.P. (ou équivalent) en espaces verts. •Titulaire du permis de conduire VL (obligatoire), PL et CACES apprécié. Qualités •Disponibilité •Capacité à travailler seul et en équipe •Discrétion, motivation, rigueur</i> Avec offre O045260908001424https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260908001424-agent-entretien-espaces-verts					
V045260907001111001	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	08/09/2026	08/10/2026
COMMUNE D'OUZOUER SUR LOIRE	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f) Technique					



Agent polyvalent des services techniques Avec offre 0045260907001111https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260907001111-agent-interventions-techniques-polyvalent-milieu-rural						
V045260910000041001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	10/09/2026	14/10/2026
COMMUNE DE BEAUGENCY Agent technique polyvalent (h/f) Agent technique polyvalent Avec offre 0045260910000041https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260910000041-agent-technique-polyvalent						
V045260907000744001	Rédacteur	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	18h00	Oui Art. L332-8 disposition 7 du code général de la fonction publique	07/09/2026	09/10/2026
COMMUNE DE BUCY-SAINT-LIPHARD Secrétaire général de mairie (h/f) Sous la directive des élus, la/le secrétaire de mairie met en œuvre les politiques déclinées par l'équipement municipale et coordonne les services de la commune avec ses moyens matériels, financiers et humains. Avec offre 0045260907000744https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260907000744-secretaire-general-mairie						
V045260909000497001	Médecin hors-classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/09/2026	09/10/2026
COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING médecin généraliste centre municipal de santé médecin Sans offrePas d'offre associée						
V045260909000497002	Médecin hors-classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/09/2026	09/10/2026
COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING médecin généraliste centre municipal de santé médecin Sans offrePas d'offre associée						
V045260909000514001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	09/09/2026	15/10/2026
COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING Agent d'entretien des espaces verts (h/f) espaces verts agent d'entretien des espaces verts Sans offrePas d'offre associée						

V045260909000514002	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	09/09/2026	15/10/2026
COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING	Agent d'entretien des espaces verts (h/f) espaces verts <i>agent d'entretien des espaces verts</i> Sans offrePas d'offre associée					
V045260909000525001	Gardien brigadier	Poste vacant suite à un détachement (> 6 mois) ou à une intégration directe	35h00	Non	09/09/2026	09/10/2026
COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING	Policier municipal (h/f) sécurité <i>policier municipal</i> Sans offrePas d'offre associée					
V045260909001110001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	09/09/2026	15/10/2026
COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING	Agent technique polyvalent et plus particulièrement affecté au service fêtes et cérémonies (h/f) services techniques <i>agent technique polyvalent et particulièrement au service fêtes et cérémonies</i> Avec offre O045260909001110https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260909001110-agent-technique-polyvalent-plus-particulierement-affecte-service-fetes-ceremonies					
COMMUNE DE CLERY SAINT ANDRE	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	7h00	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	10/09/2026	10/10/2026
	Assistant d'enseignement artistique (h/f) VOS MISSIONS-Dispenser votre discipline en cours individuel ou en petit groupe en fonction de la diversité des publics (enfants, adolescents et adultes) et du niveau des élèves avec la pédagogie appropriée à chacun. -Suivre la progression des élèves et participer aux réunions pédagogiques et de concert Préparer les auditions, évaluations et examens de fin de cycle-Assurer le lien avec les familles, en coordination avec la responsable de l'école de musique Contribuer au développement des projets pédagogiques et culturels à dimension collective de l'école de musique-Répondre ponctuellement aux sollicitations de la collectivité pour l'accompagnement musical de certaines manifestations officielles-Développer la curiosité artistique de ses élèves Participer à la vie culturelle et artistique de l'école de musiqueVOTRE PROFILTitulaire du Diplôme d'enseignement musical Solides compétences pédagogiques et artistiquesSens du travail en équipe, qualités relationnelles et pédagogiquesCapacité à s'adapter à des publics variés (enfants adolescents et adultes)Sens du service public, autonomie et esprit d'initiative					
V045260909000601001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une mobilité interne	35h00	Oui Art. L332-14 du code général	09/09/2026	08/11/2026



COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS	au sein de la collectivité	de la fonction publique	
V045260911000031001	Agent polyvalent auprès d'enfants Agent polyvalent auprès d'enfants Sans offrePas d'offre associée		
	Attaché principal	Non	12/10/2026
COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS	Directeur général de collectivité ou d'établissement public (h/f) DGS Sans offrePas d'offre associée		
	Directeur gal. des services [A]	Non	12/10/2026
COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS	Directeur général de collectivité ou d'établissement public (h/f) DGS Sans offrePas d'offre associée		
	Attaché	Non	12/10/2026
V045260911000043001	Directeur général adjoint de collectivité ou d'établissement public (h/f) DGA Solidarités Sans offrePas d'offre associée		
	Directeur gal. adj. des services [A]	Non	12/10/2026
COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS	Directeur général adjoint de collectivité ou d'établissement public (h/f) DGA Solidarité Sans offrePas d'offre associée		
	Adjoint administratif, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	09/10/2026
V0452609110000572001	ASSISTANT DU MAIRE ET DES ELUS (F/H) Assistant du Maire et des Elus Sans offrePas d'offre associée		

V045260910000266001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	10/09/2026	10/10/2026
COMMUNE DE MEUNG SUR LOIRE	Agent d'entretien des espaces verts (h/f) Centre Technique Municipal <i>Effectuer des travaux de plantations, de créations, de production et d'entretien des espaces verts</i> Avec offre O045260910000266https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260910000266-agent-entretien-espaces-verts					
V045260910000443001	Agent de maîtrise principal	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	10/09/2026	18/10/2026
COMMUNE DE MEUNG SUR LOIRE	Responsable de la restauration scolaire (h/f) Restaurant scolaire Sous la responsabilité du Directeur des Services Techniques, vous assurerez les missions suivantes :- Gestion administrative et d'encadrement du personnel - animation des équipes en restauration- soutien aux équipes en cas d'urgence - faire appliquer le règlement intérieur et la méthode HACCP- mise à jour régulière du plan de maîtrise sanitaire- etre force de proposition pour améliorer le fonctionnement du service- réalisation de tableaux de bord de suivi de l'activité et d'études pour les élus- établissement des menus en favorisant la lutte contre le gaspillage alimentaire et en facilitant le développement durable, tout en développant le réseau de producteurs locaux et de producteurs BIO- supervision de la production- livraison des repas dans les cuisines satellites- gestion de l'entretien du matériel et des installations de cuisine en relation avec les entreprises ou les services techniques Avec offre O045260910000443https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260910000443-responsable-restauration-scolaire					
V045260910001007001	Rédacteur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	10/09/2026	10/10/2026
COMMUNE DE MEUNG SUR LOIRE	Gestionnaire Ressources Humaines (h/f) Ressources Humaines Vous participerez à la mise en œuvre d'une politique ressources humaines adaptée à la Collectivité.Vous serez gestionnaire ressources humaines, avec un rôle polyvalent autour de la gestion administrative du personnel, de la paie et des carrières.Missions et enjeux :Sous la directive de Directrice Générale Adjointe, vous aurez pour missions principales :- Gestion de la paie pour la commune, de la préparation au mandatement,- Etablissement de la DSN, et des diverses déclarations liées à la paie,- Suivi du paiement des cotisations afférentes,- Suivi des dossiers et des carrières des agents titulaires et non titulaires (du recrutement à la radiation),- Gestion des congés maladie, AT, comité médical, assurances, médecine préventive,- Suivi de l'assurance statutaire, Affiliation de prévoyance et/ou mutuelle des agents,- Suivi du tableau des effectifs,- Saisie des congés, CET, récupérations et autres absences,- Elaboration des ordres de mission, des états de frais de déplacement,- Elaboration de tableaux de bord, courriers divers, réponses candidatures,- Suivi administratif des dossiers (Carte grise, permis de conduire, adresse mail, droit à l'image),- Elaboration du RSU Sans offrePas d'offre associée					
V045260910001041001	Educateur des APS	Poste créé suite à un nouveau besoin	5h00	Oui Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	10/09/2026	10/10/2026
COMMUNE DE MEUNG SUR LOIRE	Maître Nageur Sauveteur (h/f) Service Enfance Jeunesse et Sport					

Envoyé en préfecture le 15/09/2026

Reçu en préfecture le 15/09/2026

Publié le

ID : 045-284500261-20260915-ARR2026_185-AR



CDG FPT du Loiret

20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tél. : 0238758545

Placé sous l'autorité de la responsable du service Enfance Jeunesse et sport, vous serez chargé des missions principales suivantes : Vous assurez la surveillance des usagers de la piscine municipale, Vous assurez l'apprentissage de la natation, Avec offre 0045260910001041https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260910001041-maitre-nageur-sauveteur					
V045260910001082001	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un changement de temps de travail	29h30	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	10/09/2026 10/10/2026
COMMUNE DE MEUNG SUR LOIRE	Agent d'entretien polyvalent bâtiments communaux h/f Batiments communaux - Entretien du bâtiment Bibliothèque- Entretien du bâtiment Musée- Entretien du bâtiment La Fabrique- Entretien du bâtiment Police Municipale - Remplacement des agents absents Sans offrePas d'offre associée				
V045260910001161001	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un changement de temps de travail	31h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	10/09/2026 10/10/2026
COMMUNE DE MEUNG SUR LOIRE	Agent d'entretien des bâtiments communaux (h/f) Restauration et batiments communaux - Entretien des bâtiments communaux Sans offrePas d'offre associée				
V045260907001102001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une disponibilité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	07/09/2026 22/09/2026
COMMUNE DE NEUVILLE AUX BOIS	Commis de cuisine h/f La mairie de Neuville-aux-Bois recrute dans l'attente de l'arrivée d'un fonctionnaire, un agent de restauration pour une durée d'un mois environ. Vous aurez en charge :- la préparation et production des repas- la mise en place et le service- le nettoyage, rangement Avec offre 0045260907001102https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260907001102-commis-cuisine				
V045260907001461001	Attaché, Attaché principal, Ingénieur, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/11/2026 07/09/2026
COMMUNE DE SAINT JEAN DE BRAYE	Responsable service espace public et proximité (h/f) Direction de l'espace public Placé sous l'autorité du Directeur de l'espace public, le Responsable de service espace public et proximité assure le pilotage opérationnel des services placés sous sa responsabilité. Il encadre le service Proximité ainsi que les responsables de secteur de l'Espace Public et veille à la cohérence des interventions menées sur le territoire communal. Il constitue l'interface privilégiée entre les habitants, les élus et les services opérationnels pour garantir la qualité du service rendu, la réactivité des interventions et la prise en compte des attentes des usagers. Il contribue à l'amélioration continue du cadre de vie en coordonnant les réponses apportées aux habitants et en accompagnant les projets de proximité. Activités principales :-Encadrer et piloter les services Proximité et Espace Public-Coordonner l'activité opérationnelle de l'Espace Public-Piloter la politique de proximité et la relation aux habitants				

Envoyé en préfecture le 15/09/2026

Reçu en préfecture le 15/09/2026

Publié le 15/09/2026

ID : 045-284500261-20260915-ARR2026_185-AR



Accompagner les élus et promouvoir le dialogue avec les habitants-Participer aux projets d'amélioration du cadre de vie-Contribuer au pilotage de la Direction de l'Espace PublicActivités spécifiques :•Participation aux réunions publiques en soirée selon les nécessités de service. •Participation aux réunions de pôle et aux instances de coordination de la collectivité. •Participation au Plan Communal de Sauvegarde et aux dispositifs de gestion de crise. •Représentation ponctuelle de la Direction de l'Espace Public auprès des partenaires institutionnels. •Formations et qualifications-Permis B indispensable-Titulaire d'un diplôme Bac +5 ou d'une expérience confirmée dans le domaine -Expérience minimale de 5 ans sur un poste similaire, incluant des compétences avérées en management et/ou en techniques opérationnelles. Avec offre 0045260907001461https://www.emploi-territorial.fr/offre/0045260907001461-responsable-service-espace-public-proximité					
V045260909000016001	Educateur des APS, Educateur principal des APS de 2ème classe, Educateur principal des APS de 1ère classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	09/09/2026 15/10/2026
COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE	Maitre Nageur Sauveteur (h/f) pôle sports <i>La Ville de Saint Jean de la Ruelle a impulsé une politique ambitieuse de santé publique dans laquelle s'inscrit la Direction de l'Education et des Sports. L'équipe du centre aquatique, dynamique et pleine de ressources, s'emploie notamment à apprendre à nager à tous les enfants de la ville à travers un cycle de natation annuel minimum par élève.</i> Avec offre 0045260909000016https://www.emploi-territorial.fr/offre/0045260909000016-maitre-nageur-sauveteur				
V045260908000939001	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	08/09/2026 08/10/2026
COMMUNE DE SAINT PRYVE ST MESMIN	Agent de restauration (h/f) restauration scolaire <i>Agent de restauration</i> Avec offre 0045260908000939https://www.emploi-territorial.fr/offre/0045260908000939-agent-restauration				
V045260908000939002	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	08/09/2026 08/10/2026
COMMUNE DE SAINT PRYVE ST MESMIN	Agent de restauration (h/f) restauration scolaire <i>Agent de restauration</i> Avec offre 0045260908000939https://www.emploi-territorial.fr/offre/0045260908000939-agent-restauration				
V045260908000523001	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	01/11/2026 08/09/2026
COMMUNE DE SARAN	Adjoint technique à l'entretien des installations sportives (h/f) Sports <i>Missions principales :Entretien et valoriser les terrains sportifs • Assurer l'entretien des gazons sportifs : tonte, travail du sol, fertilisation, remise</i>				

		et rénovation. • Réaliser le traçage des terrains de sport. • Effectuer les travaux d'espaces verts : tonte, taille, plantations, entretien des massifs... Participer à l'entretien et à la maintenance des engins et matériels. Veiller à la qualité des équipements • Assurer le nettoyage et l'entretien des installations sportives, vestiaires et locaux. • Intervenir sur le complexe sportif Roland Rabartin et les différents équipements sportifs de la ville. • Réaliser de petits travaux d'entretien, de réparation et de maintenance. • Identifier les dysfonctionnements, rechercher les pannes et proposer des solutions. • Garantir la sécurité des lieux et des équipements lors des interventions. Participer à la vie sportive et municipale • Contribuer à l'organisation des compétitions et manifestations municipales. • Renforcer ponctuellement le service Manifestations. • Participer à la préparation et à la mise en place des équipements nécessaires aux événements.Compétences requises :Titulaire d'un CAP/BEP dans le domaine des espaces verts, vous disposez idéalement d'une expérience dans l'entretien des terrains sportifs et/ou des équipements sportifs.Sont particulièrement appréciés : • Permis B obligatoire. • Maîtrise des techniques d'entretien des espaces verts et des sols sportifs engazonnés. • Connaissance du milieu sportif. • Capacité à utiliser et entretenir des matériels motorisés et électroporatif. • Capacité à réaliser des interventions techniques et à travailler en sécurité. • CACES, Certiphyto, SST, PRAP, habilitation électrique et AIPR appréciés. Les qualités qui feront la différenceEsprit d'équipe • Réactivité • Rigueur • Autonomie • Sens du service public • Bon relationnel • Force de propositionUne bonne condition physique et une réelle appétence pour le travail de terrain sont indispensables.Conditions d'exercice du poste :Temps complet • Horaires habituels : 8h00-12h00 / 13h14-16h30, du lundi au vendredi • Horaires susceptibles d'être adaptés selon les nécessités du service • Travail ponctuel le week-end, notamment pour les manifestations ou par roulement au centre nautique • Travail en extérieur, en hauteur et ponctuellement isolé • Port des équipements de protection individuelle obligatoire • Interventions possibles en urgence ou en fonction des conditions météorologiques Avec offre 0045260908000523https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260908000523-adjoint-technique-entretien-installations-sportives		Educateur des APS, Educateur principal des APS de 2ème classe, Educateur principal des APS de 1ère classe		Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	17h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	10/09/2026	01/11/2026
V045260910000469001 COMMUNE DE SARAN		Un Maître Nageur Sauveteur os missions et activités principales : ✓ Vous élaborerez et mettez en œuvre les actions pédagogiques, d'apprentissage et d'animation en direction des différents publics (scolaires, enfants et adultes) ✓ Vous proposerez et dispenserez des animations et activités à tout public comme les bébénageurs, l'aquabike et l'aquagym. ✓ Vous assurerez la sécurité et la surveillance des usagers, en faisant respecter les règles et consignes de sécurité ainsi que d'hygiène. ✓ Vous bénéficierez de la possibilité de mettre en place des cours particuliers durant les périodes de vacances scolairesVos compétences et diplômes souhaités : ✓ Titulaire du BEESAN ou BPJEPS activité natation à jour de la révision CAEPMNS ✓ PSE1 et DSA à jour ✓ Bonne disponibilité, travail en équipe, autonomie ✓ Courtoisie, capacité d'écoute, discrétion ✓ Aptitude physique liée à la professionLes conditions de recrutement : ✓ 36h15 par semaine ✓ Travail 1 week-end sur 3 ✓ Rémunération statutaire mensuel + régime indemnitaire mensuel + 13ème mois ✓ Comité des Œuvres sociales Participation employeur mutuelles labellisées Sans offrePas d'offre associée								
V045260910000550001 COMMUNE DE SARAN		Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	10/09/2026	10/10/2026			
		Animateur enfance - jeunesse (h/f) Enfance								

Posté ajouté à la vacance d'emploi n°045260610001311					Envoyé en préfecture le 15/09/2026	
Sans offrePas d'offre associée					Reçu en préfecture le 15/09/2026	
V045260910001076001 COMMUNE DE SARAN	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	10/09/2026	09/11/2026
	Responsable Restauration Petite Enfance h/f Service de la Petite Enfance La Ville de Saran recherche pour son Service de la Petite Enfance Un(e) Adjoint Technique Responsable de la Restauration Petite Enfance (Poste à Temps complet – Cat C) SARAN, commune de 16 866 habitants (5ème ville du département), est située au nord de la métropole Orléanaise, à l'orée de la forêt d'Orléans et de la Beauce. Le développement de la ville s'est fait dans le respect des grands équilibres et de la qualité de vie. La création de nombreux équipements publics, sociaux, culturels, sportifs... renforcent sa réputation de ville où il fait bon vivre. Le cuisinier responsable de la restauration de la Petite Enfance, prépare des repas pour les jeunes enfants, dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité alimentaire. Il veille à la gestion des stocks. Il participe à l'éveil alimentaire des enfants en collaboration avec l'équipe éducative. Missions principales : Sous la responsabilité de la Responsable de la structure d'accueil : Gestion des repas : • Coordination avec la crèche et la cuisine centrale pour les régimes alimentaires • Réception et contrôle des livraisons • Préparation et remise en température des plats • Service des repas (enfants et adultes) • Suivi des effectifs et des fiches de liaison • Application rigoureuse des normes HACCP et du Plan de Maîtrise Sanitaire Entretien des locaux : • Nettoyage de la cuisine, des réserves, de la chambre froide, du matériel et des unités de vie • Gestion des déchets et nettoyage du local poubelle Missions complémentaires : • Encadrement de stagiaires • Archivage administratif Compétences requises : - Diplômes – Formation – Concours : Formation en hygiène alimentaire (HACCP) exigée - Compétences techniques : • Connaissance des besoins nutritionnels des enfants de 3 mois à 3 ans • Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité • Capacité à organiser son travail de façon autonome • Savoir utiliser le matériel de cuisine et d'entretien - Compétences comportementales : • Sens du service public, dynamisme, rigueur • Bonne communication avec les enfants et l'équipe • Discrétion, adaptabilité, sens de l'initiative • Respect des consignes et de l'obligation de réserve Contraintes spécifiques du poste : • Station debout prolongée, port de charges, utilisation de produits d'entretien • Port obligatoire des équipements de protection (EPI) • Horaires : 9h à 17h (pause méridienne de 3/4 d'heure entre 11h30 et 13h)					
	Sans offrePas d'offre associée					
V045260911000416001 COMMUNE DE SARAN	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	11/09/2026	01/11/2026
	Un plombier - chauffagiste (h/f) Services Techniques La Ville de Saran recherche pour sa Direction des Services Techniques Un.e Plombier.e - Chauffagiste (Poste à Temps complet – Cat C) Cadre d'emplois adjoints techniques territoriaux SARAN, commune de 17 300 habitants (5ème ville du département), est située au nord de la métropole Orléanaise, à l'orée de la forêt d'Orléans et de la Beauce. Le développement de la ville s'est fait dans le respect des grands équilibres et de la qualité de vie. La création de nombreux équipements publics, sociaux, culturels, sportifs... renforcent sa réputation de ville où il fait bon vivre. Au sein de la Direction des Services Techniques, vous contribuez au bon fonctionnement des bâtiments et équipements municipaux. Plomberie, chauffage, ventilation, dépannage, rénovation... vous intervenez sur un patrimoine communal varié et au cœur du quotidien des habitants. Missions principales : • L'installation et maintenance des équipements de plomberie, chauffage et ventilation ; • Le diagnostic et la réparation des pannes et dysfonctionnements ; •					
	Sans offrePas d'offre associée					

V045260911000440001 COMMUNE DE SARAN	L'entretien des chaudières, radiateurs, VMC, sanitaires, équipements de cuisine et adoucisseurs ; • La réalisation de travaux de rénovation, de mise en conformité et d'extension des installations ; • La lecture de plans et schémas, les raccordements, réglages et mises en service ; • Les interventions d'urgence et la mise en sécurité des installations en cas d'incident ; • Une participation ponctuelle aux activités du service Bâtiments et aux événements municipauxCompétences requises : • Titulaire d'un CAP, BEP ou Bac Pro plomberie/chauffage, vous disposez idéalement d'une expérience dans le domaine. • Vous maîtrisez les techniques de plomberie et de chauffage et connaissez les règles de sécurité. Des compétences en électricité et soudure sont appréciées. • Autonomie, esprit d'équipe, sens de l'initiative et rigueur seront vos meilleurs atouts. • Vous aimez les métiers de terrain, êtes à l'aise dans des environnements variés et appréciez de trouver des solutions concrètes aux problèmes rencontrés. • Permis B obligatoireContraintes spécifiques du poste : • Travail seul ou en équipe, à l'intérieur ou à l'extérieur, par tous temps et toutes saisons. • Travail en hauteur et manipulation d'outils et produits dangereux. • Déplacements fréquents sur le territoire communal et chez les fournisseurs. • Activité parfois exercée en présence des usagers ou en dehors des heures normales. • Port obligatoire des vêtements et équipements de protection individuelle (EPI). • Horaires : Temps complet – 36h15 /semaine (du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h10 à 17h15, le vendredi de 8h à 12h). Avec offre 0045260911000416https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260911000416-plombier-chauffagiste				
	Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une disponibilité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	11/09/2026 01/11/2026
	Un responsable Administratif et Financier pour les Services Techniques (h/f) Services Techniques <i>La Ville de SARAN recherche Pour sa Direction des Services Techniques Un.e Responsable (cat. B – Rédacteur)SARAN, commune de 17 300 habitants (5ème ville du département), est située au nord de la métropole Orléanaise, à l'orée de la forêt d'Orléans et de la Beauce. Le développement de la ville s'est fait dans le respect des grands équilibres et de la qualité de vie. La création de nombreux équipements publics, sociaux, culturels, sportifs... renforcent sa réputation de ville où il fait bon vivre. Au sein de la Direction des Services Techniques, vous accompagnez la Direction dans le pilotage administratif et financier. Véritable partenaire des équipes techniques, vous contribuez à la réussite des projets municipaux grâce à votre expertise, votre organisation et votre sens du service public. Vos missionsPiloter l'organisation administrative • Encadrer et animer le pôle administratif (2 agents). • Superviser le courrier, l'accueil du public et le secrétariat de la direction. • Accompagner les techniciens dans la préparation des marchés publics et veiller au respect des procédures. • Rédiger les courriers, notes, actes administratifs et assurer une veille juridique. • Organiser l'archivage et assurer le suivi administratif du patrimoine communal. Assurer le suivi budgétaire et financier • Participer à l'élaboration et piloter le suivi des budgets de la direction. • Contrôler l'exécution budgétaire en fonctionnement comme en investissement. • Accompagner les responsables de service dans le suivi financier de leurs projets. • Rechercher les financements et monter les dossiers de demandes de subventions Participer au suivi de la programmation des investissements. Contribuer à la vie de la direction • Participer aux projets transversaux et assurer polyvalence selon les besoins du service. • Contribuer à la continuité du service public en cas de situation exceptionnelle. Votre profilTitulaire d'un diplôme de niveau Bac +2 minimum (gestion, finances publiques, administration) ou disposant d'une expérience significative sur un poste similaire, maîtrisez le fonctionnement des collectivités territoriales. Vous possédez notamment : • Une bonne connaissance des finances publiques, des marchés publics et du fonctionnement des collectivités. • D'excellentes qualités rédactionnelles et d'analyse. • Une maîtrise des outils bureautiques et des logiciels métiers (CIRIL Finances, AS Tech, AIRS Délib... appréciée). • Un sens de l'organisation reconnu, de la rigueur et un excellent relationnel. aptitude à encadrer une équipe et à travailler en transversalité avec des interlocuteurs variés. Avec offre 0045260911000440https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260911000440-responsable-administratif-financier-pour-les-services-techniques</i>				

Envoyé en préfecture le 15/09/2026

Reçu en préfecture le 15/09/2026

Publié le 15/09/2026

ID : 045-284500261-20260915-ARR2026_185-AR



V045260910000706001 COMMUNE DE TRAINOU	Adjoint technique, Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	10/09/2026	10/10/2026
	Agent de service et de restauration scolaire (h/f) 👤 AGENT DE RESTAURATION SCOLAIRE (H/F) Un emploi idéal pour concilier vie professionnelle et vie personnelle !La commune recrute un(e) agent(e) de restauration scolaire pour accompagner les enfants pendant le temps du déjeuner et participer au bon fonctionnement du restaurant scolaire. 🍴 Vous travaillez uniquement les jours d'école 🕒 De 11h15 à 13h30 🍽️ 4 jours par semaine – 9h00 hebdomadaires ❌ Pas de travail le mercredi 🌿 Pas de travail pendant les vacances scolairesUn rythme particulièrement adapté si vous recherchez un complément d'activité, un emploi compatible avec vos contraintes personnelles ou simplement un temps de travail concentré sur la pause méridienne. 🌞 Vos missionsAu sein d'une équipe, vous participez au bon déroulement du temps de restauration des enfants des écoles maternelle et élémentaire. Vous serez notamment chargé(e) de : 🍴 Accompagner et servir les enfants à table ; 🍽️ Participer à la plonge et au nettoyage du matériel et des locaux du restaurant scolaire ; 🧼 Contribuer à la surveillance et au bien-être des élèves pendant le repas ; 🍷 Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité ; 🍳 Travailler en équipe avec les agents du restaurant scolaire. 🌟 Le profil que nous recherchonsVous êtes :dynamique et organisé(e) ; à l'aise avec les enfants ;capable de travailler en équipe ,attentif(ve) aux règles d'hygiène ,fiable, discret(ète) et rigoureux(se).Une expérience en restauration, auprès d'enfants ou dans l'entretien des locaux est appréciée, mais votre motivation et votre sens du contact sont essentiels.Les formations nécessaires pourront être prévues dans le cadre du poste, notamment en matière d'hygiène alimentaire. 🌟 Pourquoi rejoindre notre équipe ?Un petit temps de travail, avec de grands avantages :✓ Des horaires fixes et en pleine journée✓ Un emploi concentré sur le temps scolaire✓ Pas de mercredi✓ Pas de vacances scolaires✓ Un travail en équipe✓ Un contact quotidien avec les enfants✓ Un poste idéal pour compléter une autre activité ou concilier emploi et vie personnelle 🌟 Le posteCadre d'emploi : Adjoint technique – catégorie C filière : TechniqueTemps de travail : 9h00 par semaineHoraires : 11h15 – 13h30, 4 jours par semaine en période scolaireRémunération : selon la grille indiciaire des adjoints techniques + régime indemnitaire (RIFSEEP) 🌟 Vous aimez le contact avec les enfants et recherchez un emploi aux horaires compatibles avec votre vie personnelle ? Rejoignez notre équipe ! Avec offre O045260910000706https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260910000706-agent-service-restauration-scolaire					
	Adjoint administratif	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/09/2026	09/10/2026
V0452609090000491001 COMMUNE DE VILLEMANDEUR	Agent administratif CCAS CCAS •Accueillir et renseigner le public des services sociaux•Identifier les demandes sociales et orienter vers les services ou organismes compétents•Accompagner les administrés Sans offrePas d'offre associée					
	Adjoint technique	Poste vacant suite à	35h00	Oui	09/09/2026	08/10/2026

COMMUNE DE VIMORY					une fin de contrat sur emploi permanent	Art. L332-8 disposition 6 du code général de la fonction publique	
	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f) <i>Dans le cadre d'un service public de proximité d'une commune de 1 200habitants, et sous la directive des élus et en collaboration avec le service administratif, vous effectuerez l'ensemble des travaux nécessaires à l'entretien et à la valorisation des espaces publics, des voiries et des bâtiments communaux.</i> Avec offre 0045260908000533https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260908000533-agent-interventions-techniques-polyvalent-milieu-rural						
V04526090700110001	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	07/09/2026	15/01/2027	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Agent polyvalent (h/f) <i>Agent polyvalent</i> Sans offrePas d'offre associée						
V045260908000166001	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	08/09/2026	08/10/2026	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Travailleur social Prévention (h/f) <i>Travailleur social Prévention</i> Sans offrePas d'offre associée						
V045260908000716001	Adjoint administratif, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	08/09/2026	01/02/2027	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Instructeur (h/f) <i>Instructeur</i> Sans offrePas d'offre associée						
V045260908000824001	Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	08/09/2026	01/03/2027	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Intervenant Social (h/f) <i>Intervenant Social</i>						

	Sans offrePas d'offre associée					
V045260908000876001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	08/09/2026	10/03/2027
V045260908000890001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Agent d'exploitation des routes <i>Agent d'exploitation des routes</i> Sans offrePas d'offre associée	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	08/09/2026	10/03/2027
V045260908000919001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Agent d'exploitation des routes <i>Agent d'exploitation des routes</i> Sans offrePas d'offre associée	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	08/09/2026	10/03/2027
V045260908000937001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Conducteur d'opérations infrastructures <i>Conducteur d'opérations infrastructures</i> Sans offrePas d'offre associée	Ingénieur	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	08/09/2026	11/03/2027
V045260908000952001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Agent d'exploitation des routes <i>Agent d'exploitation des routes</i> Sans offrePas d'offre associée	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	08/09/2026	11/03/2027

Envoyé en préfecture le 15/09/2026

Reçu en préfecture le 15/09/2026

Publié le

ID : 045-284500261-20260915-ARR2026_185-AR



V045260908001030001	Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	08/09/2026	01/04/2027
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Chargé d'opérations ouvrages d'art <i>Chargé d'opérations ouvrages d'art</i> Sans offrePas d'offre associée					
V045260908001068001	Adjoint administratif, Adjoint principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	08/09/2026	08/10/2026
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Chargé d'instruction <i>Chargé d'instruction personnes âgées</i> Sans offrePas d'offre associée					
V045260908001085001	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	08/09/2026	01/05/2027
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Agent d'exploitation des routes <i>Agent d'exploitation des routes</i> Sans offrePas d'offre associée					
V045260908001096001	Assistant socio-éducatif	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	08/09/2026	01/05/2027
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Travailleur social <i>Travailleur social</i> Sans offrePas d'offre associée					
V045260908001116001	Ingénieur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	08/09/2026	08/10/2026
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Chargée de projet déploiement SIR et interfaces SIG <i>Chargée de projet déploiement SIR et interfaces SIG</i> Sans offrePas d'offre associée					
V045260911000786001	Adjoint technique des	Poste vacant suite à	35h00	Oui	11/09/2026	12/10/2026

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	une fin de détachement	Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	
	Agent polyvalent (h/f) DEJ-SVAAC -collège de Chécy (poste 7074) <i>Au sein des collèges, l'agent polyvalent est sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Education, de la Jeunesse et sous l'autorité fonctionnelle du chef d'Etablissement et/ou du secrétaire général. Il a en charge d'assurer la sécurité alimentaire, le nettoyage et l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement et la continuité de service. Il a en charge d'assurer le remplacement de l'agent d'accueil en cas de besoin.</i> Avec offre 0045260911000786https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260911000786-agent-polyvalent			
V045260911000824001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	11/09/2026 10/11/2026
	Agent polyvalent (h/f) DEJ-SVAAC -collège de Chécy (poste 7397) <i>Au sein des collèges, l'agent polyvalent est sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Education, de la Jeunesse et sous l'autorité fonctionnelle du chef d'Etablissement et/ou du secrétaire général. Il a en charge d'assurer la sécurité alimentaire, le nettoyage et l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement et la continuité de service. Il a en charge d'assurer le remplacement de l'agent d'accueil en cas de besoin.</i> Avec offre 0045260911000824https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260911000824-agent-polyvalent			
V045260908000587001	Attaché, Attaché principal, Ingénieur, Ingénieur principal	Poste vacant suite à un détachement (> 6 mois) ou à une intégration directe	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/11/2026 08/09/2026
CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Directeur-riche adjoint-e de la Maison de la Région Centre-Val de Loire du Loir-et-Cher (h/f) Maison de la Région des Territoires du Loir-et-Cher <i>Directeur-riche adjoint-e de la Maison de la Région Centre-Val de Loire du Loir-et-Cher</i> Avec offre 0045260908000587https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260908000587-directeur-riche-adjoint-e-maison-region-centre-val-loire-cher			
V045260911000100001	Attaché, Attaché principal	Poste vacant suite à	Oui	11/09/2026 01/02/2027

Envoyé en préfecture le 15/09/2026

Reçu en préfecture le 15/09/2026

Publié le

ID : 045-284500261-20260915-ARR2026_185-AR



CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE		une fin de contrat sur emploi permanent		Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique		
	Chargé de mission Aldes et Conditions de réussite des apprenants du sanitaire et social <i>Pilotage et coordination des dispositifs d'aides aux apprenants et apprenantes.</i> Sans offrePas d'offre associée					
		Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	11/09/2026	01/11/2026
Chargé-e de mission digues basé-e à Blois (h/f) L'Établissement amplifie ses interventions dans la gestion des digues de protection contre les inondations. Pour compléter ses équipes, fortes déjà d'une trentaine d'agents dédiés, il recrute par voie statutaire, de détachement ou CDD un.e chargé.e de mission (ingénieur.e) études et/ou travaux basé.e à BLOIS. L'Établissement accompagne depuis plus de 40 ans les collectivités du bassin de la Loire et ses affluents dans le domaine de l'évaluation et de la gestion des risques d'inondations, en leur apportant un appui technique dans l'exercice de leurs missions. Notamment, depuis 2012, pour les démarches liées à la sécurisation des ouvrages de protection contre les inondations et leur mise en conformité avec la réglementation. Fin 2015, l'Établissement a pris l'initiative d'un projet d'aménagement d'intérêt commun (PAIC) à l'échelle de l'ensemble du Comité de Bassin. Pour en savoir plus voir le Livret de vulgarisation concernées, il a été approuvé en juillet 2021 et a reçu en octobre un avis favorable du Comité de Bassin. Pour en savoir plus voir le Rapport de vulgarisation d'octobre 2021 (https://www.eptb-loire.fr/wp-content/uploads/eptb-livret-n10-paic.pdf), le Rapport de présentation de juin 2021 relatifs au PAIC approuvé (https://www.eptb-loire.fr/wp-content/uploads/projet-paic-juin2021-compresse.pdf), ou encore le nouvel épisode du webzine e-Loire.tv consacré au quotidien des plateformes de gestion des digues (Le quotidien de la plateforme de Blois) En termes opérationnels, l'Établissement s'est vu confier à partir de 2019 par plusieurs EPCI la gestion de digues non domaniales pour un linéaire approchant la centaine de kilomètres. Il a parallèlement accru ses interventions en réponse aux sollicitations d'autres collectivités du bassin pour des appuis techniques en lien avec la mise en conformité et la gestion de leurs ouvrages de protection. Depuis janvier 2024, les EPCI lui ont délégué la gestion des digues du bassin, dans le cadre notamment du transfert de gestion des digues domaniales. Soit aujourd'hui plus d'une soixantaine de systèmes d'endiguement en gestion déléguée, représentant un linéaire cumulé de plus de 700 km de protection contre les crues. C'est dans ce contexte que s'inscrit le renforcement des moyens de l'Établissement en termes d'ingénierie et d'exécution technique, afin de poursuivre la réalisation des actions requises, en lien étroit avec les EPCI et les services de l'État chargé.e de mission recruté.e sera rattaché.e à la DGA Dignes. Affecté.e à la plateforme de proximité de BLOIS (4 agents), il/elle interviendra sous responsabilité du responsable de la plateforme. Les missions qui lui seront confiées sont essentiellement tournées vers la définition, le suivi et la réalisation de travaux de maintien en conformité ou de fiabilisation des 5 systèmes d'endiguement de la plateforme et des prestations de maîtrise d'œuvres associées. Au-delà du service Dignes, le travail collaboratif s'appuiera sur des relations étroites avec les animateurs des PEP/PAPI portés par l'Établissement, ainsi que ses agents assurant les fonctions support sur les volets administratif et financier notamment. La nature des interventions la possession d'un permis B et la participation à des astreintes. Avec offre O045260911000897 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260911000897-charge-e-mission-digues-base-e-blois						
V045260911000897001		Poste vacant suite à une mobilité interne	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du	11/09/2026	01/11/2026
EPTB LOIRE						

Envoyé en préfecture le 15/09/2026

Reçu en préfecture le 15/09/2026

Publié le

ID : 045-284500261-20260915-ARR2026_185-AR

Berger
Levrault

EPTB LOIRE		au sein de la collectivité	code général de la fonction publique	Chargé-e de mission digues basé-e à Nevers (h/f) L'Etablissement amplifie ses interventions dans la gestion des digues de protection contre les inondations. Pour compléter ses équipes, fortes déjà d'une trentaine d'agents dédiés, il recrute par voie statutaire, de détachement ou CDD un.e chargé.e de mission (ingénieur.e) études et/ou travaux basé.e à Nevers. L'Etablissement accompagne depuis plus de 40 ans les collectivités du bassin de la Loire et ses affluents dans le domaine de l'évaluation et de la gestion des risques d'inondations, en leur apportant un appui technique dans l'exercice de leurs missions. Notamment, depuis 2012, pour les démarches liées à la sécurisation des ouvrages de protection contre les inondations et leur mise en conformité avec la réglementation. Fin 2015, l'Etablissement a pris l'initiative d'un projet d'aménagement d'intérêt commun (PAIC) à l'échelle de l'ensemble du bassin fluvial. Co-construit en lien étroit avec les collectivités concernées, il a été approuvé en juillet 2021 et a reçu en octobre un avis favorable du Comité de Bassin. Pour en savoir plus voir le Livret de vulgarisation d'octobre 2021 (https://www.eptb-loire.fr/wp-content/uploads/projet-paic-juin2021-comprende.pdf), ou encore le nouvel épisode du webzine e-Loire.tv approuvé (https://www.eptb-loire.fr/wp-content/uploads/projet-paic-juin2021-comprende.pdf). En termes opérationnels, l'Etablissement s'est vu confier à partir de 2019 par plusieurs EPCI la gestion de digues non domaniales pour un linéaire approchant la centaine de kilomètres. Il a parallèlement accru ses interventions en réponse aux sollicitations d'autres collectivités du bassin pour des appuis techniques en lien avec la mise en conformité et la gestion de leurs ouvrages de protection. Depuis janvier 2024, les EPCI lui ont délégué la gestion des digues du bassin, dans le cadre notamment du transfert de gestion des digues domaniales. Soit aujourd'hui plus d'une soixantaine de systèmes d'endiguement en gestion déléguée, représentant un linéaire cumulé de plus de 700 km de protection contre les crues. C'est dans ce contexte que s'inscrit le renforcement des moyens de l'Etablissement en termes d'ingénierie et d'exécution technique, afin de poursuivre la réalisation des actions requises, en lien étroit avec les EPCI et les services de l'Etat. Le-la chargé.e de mission recruté.e sera rattaché.e à la DGA Dignes. Affecté.e à la plateforme de proximité de Nevers (4 agents), il/elle interviendra sous la responsabilité du responsable de la plateforme. Les missions qui lui seront confiées sont essentiellement tournées vers la définition, le suivi et la réalisation de travaux de maintien en conformité ou de fiabilisation des 8 systèmes d'endiguement de la plateforme et des prestations de maîtrise d'œuvres associées. Au-delà du service Dignes, le travail collaboratif s'appuiera sur des relations étroites avec les animateurs des PEP/PAPI portés par l'Etablissement, ainsi que ses agents assurant les fonctions support sur les volets administratif et financier notamment. La nature des interventions impose la possession d'un permis B et la participation à des astreintes. Avec offre 0045260911000927https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260911000927-charge-e-mission-digues-base-e-nevers
V045260908001407001	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
MÉTROPOLE D'ORLÉANS	RIPEUR RIPEUR Sans offrePas d'offre associée			01/11/2026
V045260909001158001	Ingénieur, Ingénieur principal, Attaché, Attaché principal	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique
MÉTROPOLE D'ORLÉANS				01/11/2026

CDG FPT du Loiret

20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tél. : 0238758545

Envoyé en préfecture le 15/09/2026

Reçu en préfecture le 15/09/2026

Publié le

ID : 045-284500261-20260915-ARR2026_185-AR



Responsable du service études et développement (h/f) RESPONSABLE DU SERVICE ETUDES ET DEVELOPPEMENT (H/F) Avec offre 0045260909001158https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260909001158-responsable-service-etudes-developpement						
V0452609100011110001	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	10/09/2026	01/11/2026
MÉTROPOLE D'ORLÉANS	Responsable du pôle action sociale (h/f) Responsable du pôle action sociale (H/F) Sans offrePas d'offre associée					
V045260911001255001	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	11/09/2026	01/11/2026
MÉTROPOLE D'ORLÉANS	Mécanicien poids lourds H/F ac Avec offre 0045260911001255https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260911001255-mecanicien-poids-lourds					
V045260911001273001	Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal, Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	11/09/2026	02/11/2026
MÉTROPOLE D'ORLÉANS	Contrôleur des prestations de collectes H/F ac Avec offre 0045260911001273https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260911001273-contrôleur-prestations-collectes					
V045260908000595001	Ingénieur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	08/09/2026	09/10/2026
PETR GATINAIS MONTARGOIS	Animateur.trice agro-environnement (aires d'alimentation de captages) h/f Sous l'autorité du Président et du Vice-Président en charge de l'agriculture et l'alimentation durables, du Directeur du PETR Gatinais montargois et la Coordinatrice du pôle Protection de la ressource en eau, et en lien étroit avec les partenaires, l'animateur.trice agro-environnement est en charge d'une mise en œuvre d'actions visant à améliorer la qualité de l'eau des captages en diminuant les pollutions dans les secteurs de l'agriculture, l'industrie, l'artisanat, etc. Avec offre 0045260908000595https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260908000595-animateur-trice-agro-environnement-aires-alimentation-captages					

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le 15/09/2026
ID : 045-284500261-20260915-ARR2026_185-AR



V045260909000336001 SMIRTOM DE LA REGION DE MONTARGIS	Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/09/2026	13/10/2026
	Conseiller en prévention des risques professionnels h/f Technique <i>Assurer la prévention, la sécurité, la mise en œuvre et l'animation hygiène et sécurité,- Assurer l'accueil des nouveaux arrivants et la sensibilisation normative,- Créer et/ou suivre les procédures et indicateurs sécurité, environnement et système qualité,- Gestion de la traçabilité des déchets entrants (FIP, CAP, BSD)- Analyse des accidents, incidents, incendies et pollutions,- Faire respecter et appliquer les exigences légales qui s'appliquent au domaine d'activité,- Animer et sensibiliser les équipes à la démarche sécurité, qualité et environnement,- Participer à la thématique bien-être en lien avec les ressources,- Identifier les besoins en formation des agents et assurer la formation du personnel en relation avec la Direction des Ressources Humaines- Assurer la mise à jour du document unique,- Préparer et participer en tant qu'expert aux réunions F3SCT- Rencontrer régulièrement les correspondants de l'intercommunalité, prestataires des services et la population.</i> Avec offre 0045260909000336https://www.emploi-territorial.fr/offre/o045260909000336-conseiller-prevention-risques-professionnels					

Envoyé en préfecture le 15/09/2026

Reçu en préfecture le 15/09/2026

Publié le



ID : 045-284500261-20260915-ARR2026_185-AR

Envoyé en préfecture le 15/09/2026

Reçu en préfecture le 15/09/2026

Publié le



ID : 045-284500261-20260915-ARR2026_185-AR